

L'ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS (EMD)

N° 22

Avril 2010

QU'EN SAVONS-NOUS ?



Véritable photographie des déplacements quotidiens, l'enquête ménages déplacements (EMD) s'est imposée, pour les collectivités, comme un outil indispensable de connaissance de la mobilité, d'aide à l'évaluation des politiques publiques et à la planification des politiques de déplacements. A l'heure où notre territoire veut se doter d'un tel outil, il nous a semblé important de revenir sur ce qu'est une enquête ménages déplacements.

QU'EST CE QU'UNE ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS ?

Il s'agit de la principale enquête permettant de connaître les comportements de déplacement des habitants d'un territoire donné. Cette enquête permet de recenser l'ensemble des déplacements effectués durant une journée (du lundi au vendredi) par les membres des ménages tirés au sort. L'échantillonnage, la collecte de données, les entretiens, les procédures de vérification et de recoupement, ainsi que l'exploitation type des données sont **normées par le centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (Certu)**, afin de garantir la validité statistique de l'enquête. Le « label » EMD permet ainsi la comparaison avec d'autres agglomérations mais aussi la comparaison dans le temps, entre la réalisation de deux enquêtes.

COMMENT SE DÉROULE L'ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS ?

La préparation

Cette première phase n'est pas visible ; elle consiste à découper le territoire d'enquête en différents secteurs, appelés secteurs de tirages, qui constituent la base de l'administration de l'enquête et du redressement des données. Ces secteurs sont ensuite découpés en zones fines, correspondant à l'unité de base de l'analyse des déplacements (origine et destination du déplacement). Pour chacun des secteurs de tirage, un nombre impor-

tant de ménages est tiré au sort. Ce tirage au sort est complété par un travail de terrain pour identifier les adresses, vérifier la fiabilité des bases de données. Les maires des communes concernées et la gendarmerie sont avertis de cette enquête sur le terrain, pour prévenir de la présence d'enquêteurs vérifiant les noms et les adresses des habitants. Cette phase marque souvent le début d'une communication grand public, afin, d'une part, de ne pas inquiéter les résidents, et d'autre part, de sensibiliser les habitants à l'utilité de répondre à l'enquête.

L'administration

L'enquête doit se dérouler hors vacances scolaires, jours fériés et tout événement pouvant perturber le fonctionnement normal du système de déplacement local. Le Certu définit donc une « fenêtre de tir » allant d'octobre à avril, dans laquelle doit se tenir l'enquête, sur une période d'au moins 10 semaines.

Exemple de calendrier possible pour une enquête en zone 1

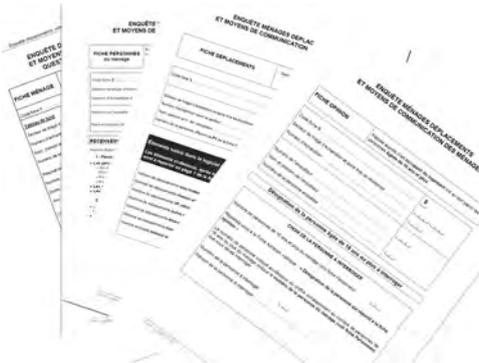
septembre '10							octobre '10							novembre '10							décembre '10						
Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa
					1	2						1	2														
3	4	5	6	7	8	9	3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	5	6	7	8	9	10	11
10	11	12	13	14	15	16	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	12	13	14	15	16	17	18
17	18	19	20	21	22	23	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	19	20	21	22	23	24	25
24	25	26	27	28	29	30	24	25	26	27	28	29	30	28	29	30					26	27	28	29	30	31	
27	28	29	30				31																				
janvier '11							février '11							mars '11							avril '11						
Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa
						1					1	2														1	
2	3	4	5	6	7	8	3	4	5	6	7	8	6	7	8	9	10	11	12	3	4	5	6	7	8	9	
9	10	11	12	13	14	15	9	10	11	12	13	14	15	13	14	15	16	17	18	19	10	11	12	13	14	15	16
16	17	18	19	20	21	22	16	17	18	19	20	21	22	20	21	22	23	24	25	26	17	18	19	20	21	22	23
23	24	25	26	27	28	29	23	24	25	26	27	28	29	27	28	29	30	31			24	25	26	27	28	29	30
30	31						30	31																			
mai '11							juin '11							juillet '11							août '11						
Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa	Di	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sa
						1						1														1	
2	3	4	5	6	7	8	2	3	4	5	6	7	2	3	4	5	6	7	8	1	2	3	4	5	6	7	
9	10	11	12	13	14	15	8	9	10	11	12	13	8	9	10	11	12	13	14	7	8	9	10	11	12	13	
16	17	18	19	20	21	22	15	16	17	18	19	20	10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	
23	24	25	26	27	28	29	22	23	24	25	26	27	17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	
30	31						29	30	31				24	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31				

jours d'enquêtes possibles jours fériés et vacances scolaires

© 2009 Vertex42.com



Quatre questionnaires



L'enquête proprement dite s'effectue au domicile des ménages. Les ménages concernés sont prévenus par courrier qu'ils font partie de l'échantillon sélectionné, puis contactés, le cas échéant, directement par l'enquêteur pour prendre rendez-vous.

L'enquêteur se rend au domicile du ménage, pour interroger l'ensemble des personnes de 5 ans et plus. Il doit alors faire remplir quatre questionnaires :

- La fiche « ménage » regroupant les caractéristiques du ménage ;
- Une fiche « personne » par individu interrogé ;
- Une fiche « déplacement » par individu interrogé, recensant l'ensemble des déplacements effectués la veille du jour de l'enquête ;
- Un questionnaire « opinion » comprenant des questions ouvertes ou fermées pouvant être ajoutées par le maître d'ouvrage de l'enquête.

Le questionnaire standard est défini par le Certu. Il est identique pour toutes les agglomérations. En revanche, le questionnaire « opinion » peut intégrer des questions locales. Ce dernier n'est adressé qu'à un membre du ménage âgé de 16 ans ou plus, tiré au sort.

Une forme plus légère d'enquête par téléphone est possible. Il s'agit d'une enquête mieux adaptée aux territoires ruraux et périurbains ainsi qu'aux petites agglomérations. Cette enquête s'appelle alors « enquête ménage déplacements ville moyenne » (EMDVM). Elle peut venir en complément d'une EMD classique sur un territoire plus vaste.

L'exploitation de l'enquête

Le premier niveau d'exploitation de l'enquête est celui de « l'exploitation standard Certu » comptant environ 150 tableaux dont les croisements sont prédéfinis. Les données de l'exploitation standard alimentent la connaissance des dé-

placements statistiques. Aujourd'hui, des outils sont notamment mis en place pour appréhender les distances parcourues, au travers des enquêtes ménages.

À QUOI SERT UNE ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS ?

Un outil primordial pour la politique des déplacements

L'EMD permet de mieux connaître les pratiques de déplacements de la population d'un territoire ; quels sont les modes de déplacements, pour quels motifs, où, à quelles heures ? Autant de questions qui peuvent trouver leurs réponses dans l'exploitation de l'enquête.

Plus de 100 enquêtes ménages depuis 1975



Source Certu, réalisation AUCAME 2010

Au-delà de la seule connaissance, l'EMD s'avère être un outil précieux pour aider à la **définition des politiques de transport de demain**. Techniquement, les résultats de l'EMD permettent d'alimenter les modèles de prévision de trafic, de fournir de précieuses données pour les études de définitions des projets d'infrastructures, ou bien encore d'alimenter, par le biais d'observatoires, la connaissance et la culture locale sur le sujet de la mobilité.

L'EMD offre la possibilité, par le biais du questionnaire opinion, **d'interroger la population sur ses attentes en matière de transport**.

La possibilité de renouveler l'enquête, comme l'ont fait nombre d'agglomérations et d'obtenir des résultats pouvant être comparés, fait de l'EMD un outil primordial pour **le suivi et l'évaluation des politiques publiques**. Par exemple, au-delà d'une simple variation de la fréquentation des transports collectifs, l'EMD est le seul outil pour apprécier, de manière fiable, l'évolution de l'ensemble des comportements.

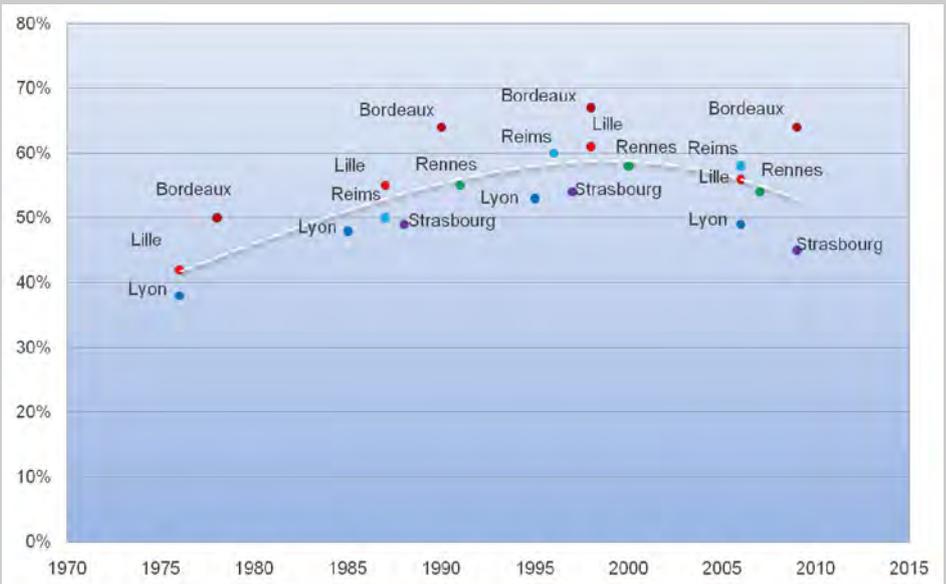
Grâce à sa méthodologie commune, l'EMD est un formidable **outil de comparaison avec les autres agglomérations**. Disposer d'une telle enquête permet aussi de donner une visibilité au territoire dans les études nationales faites à partir de ces résultats.

Les limites de l'EMD

Le nombre et la variété des questions posées dans le cadre de l'EMD font qu'il est tentant de vouloir croiser de nombreux critères, pour une compréhension toujours plus fine des comportements. Se pose alors le problème de la fiabilité des résultats, lorsque l'échantillon ne représente, au final, plus que quelques individus.



Une diminution de la mobilité automobile?



données Certu, réalisation AUCAME 2010

L'analyse des données issues des enquêtes ménages déplacements, pour les agglomérations ayant effectué trois enquêtes ou plus, montre une diminution de la part des déplacements en automobile depuis 2005. Après un mouvement continu de hausse depuis l'après-guerre, cette inflexion est une première en France, d'autant plus marquante qu'elle est constatée dans les six agglomérations de tailles différentes ayant mené une enquête récemment. L'impact des politiques de déplacements, la prise de conscience environnementale de l'impact de la voiture sur les émissions de gaz à effet de serre ou bien encore l'augmentation des prix des carburants constituent autant de pistes de réflexion pour comprendre ces changements récents de comportements.

D'autre part, l'enquête porte sur les jours ouvrés. Elle n'est donc pas le moyen le plus approprié pour connaître les déplacements liés aux achats, notamment, qui sont largement effectués le samedi.

Enfin, l'EMD porte sur les déplacements des habitants du territoire. S'il est possible d'interroger les habitants sur leurs destinations hors du territoire d'étude, l'enquête ne permet pas d'appréhender les déplacements des habitants venant de l'extérieur.

Il est pourtant possible de remédier à ces limites en complétant l'enquête standard :

- par un sur-échantillonnage pour en améliorer la précision statistique et les croisements d'informations possibles ;
- par un complément d'enquête portant sur les déplacements du samedi ;
- par d'autres enquêtes plus ciblées comme les « enquêtes cordons. (Une enquête cordon est une enquête de circulation qui permet, en interrogeant les conducteurs, d'obtenir des informations sur les déplacements routiers) .

L'ENQUÊTE MÉNAGES DÉPLACEMENTS DU CALVADOS

Viacités (syndicat mixte des transports en commun de l'agglomération caennaise), le syndicat mixte Caen-Métropole et le conseil général du Calvados vont lancer conjointement une grande enquête portant sur les déplacements quotidiens.

Dans le périmètre des transports urbains (Caen la mer), il s'agira d'une EMD classique réalisée en face à face. Dans les périmètres de Caen-Métropole et le reste du département, l'enquête sera effectuée par téléphone (enquête ménage déplacement de type « grands territoires »).

Les périmètres d'exploitation de l'EMD du Calvados



Normandie ou bien la CCI de Caen lui apporteront leur soutien financier.

Le centre d'études techniques de l'équipement (CETE) Normandie Centre est chargé de l'assistance à maîtrise d'ouvrage et du contrôle méthodologique. L'AUCAME apporte un soutien technique à la préparation et assurera les exploitations complémentaires. L'université de Caen fait également partie du comité de pilotage et participera à l'exploitation et l'interprétation des résultats.

En quelques chiffres...

- 7 400 ménages interrogés :
 - 2 950 ménages interrogés en « face à face » dans l'agglomération
 - 4 450 ménages interrogés par téléphone dans le reste du département
- 10 à 14 semaines d'enquête, de novembre 2010 à avril 2011
- Environ 70 enquêteurs recrutés localement

Le syndicat mixte Caen-Métropole est le coordonnateur du groupement de commande constitué entre ces trois partenaires. Mais cette enquête rencontre un écho plus large et l'Union européenne, l'Etat, la région Basse-

Pour en savoir plus :

www.certu.fr : le site de référence concernant les enquêtes ménages déplacements. Sont notamment disponibles en téléchargements les questionnaires d'enquêtes et les principaux résultats des différentes EMD.

De nombreuses agences d'urbanisme ont participé à l'exploitation des EMD. Sur les sites de certaines d'entre elles, vous retrouverez les publications issues de ces exploitations (par ex. agence de Rennes : www.audiar.fr)

Sources :

Certu, « Part de marchés des modes de déplacements dans les villes françaises : les derniers chiffres » janvier 2010
Certu, « L'enquête ménages déplacements Standard Certu, Guide méthodologique » juin 2008

Crédits photographiques :

Toutes photos AUCAME
Sauf en page 4 : photo-libre.fr

Dépôt Légal : 2^{ème} trimestre 2010
ISSN : 1964-5155

Directeur de la publication : Patrice DUNY
Réalisation et mise en page : ©AUCAME 2010



Agence d'études d'Urbanisme de Caen-Métropole
10, rue du Chanoine Xavier de Saint-Pol—14 000 Caen
tel : 02 31 86 94 00—fax : 02 31 86 94 00
contact@aucame.fr
www.aucame.fr